



Afin de mieux développer nos activités, améliorer la qualité du chœur, envisager plus sereinement la location de salles, bénéficier plus fréquemment de la présence d'un pianiste accompagnateur lors des répétitions, nous faisons appel à la générosité de tous nos amis et fidèles auditeurs de nos concerts.

**L'association « Les Amis de Profs en c(h)oeur »
vient d'être reconnue d'intérêt général.**

A ce titre, elle peut désormais recevoir des dons et délivrer des reçus fiscaux au profit de ses donateurs afin qu'ils puissent bénéficier de la réduction d'impôts prévue aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

BON DE SOUTIEN

Compléter et renvoyer, accompagné de votre chèque, à l'adresse suivante :

Les Amis de Profs en C(h)oeur

**Chez Madame Genat Danielle
19 rue Claude Terrasse
75016 PARIS**

M.Mme -----

Adresse:-----

Adresse mail : -----

souhaite soutenir les activités de l'association et vous adresse un chèque de

à l'ordre de : **Les Amis de Profs en C(h)oeur**

Votre don vous permet, si vous êtes imposable de bénéficier de 66% de réduction fiscale.